



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de Prignac et Marcamps – Département de la Gironde
Séance du 16 décembre 2025 à 19h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 16 décembre 2025 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Laury Lefèvre, Maire.

Date de convocation : 11 décembre 2025

Délibération n° 2025111: Autorisation de la représentation de l'atelier-concert "Voix d'or et voix de fée" porté par l'Opéra National de Bordeaux qui sera suivie d'une convention

Présents : 12

Corine Levraud, Myriam Robitaillé, Samantha Dorignac, Patricia Lauriol, Elisabeth Bonachera, Laury Lefèvre, Claude Migner, Henri Such, Cyril Grisvard, Fabrice Aragon, Guillaume Vedrenne, Henri Pereira Ramos

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : 0

Absent(s) excusé(s) : 1

Isabelle Roberti

Absent(s) : 2

Natacha Flouy-Hybertie, Hugues Flouy

Secrétaire de séance : Myriam Robitaillé assistée de Samantha Dorignac

Considérant l'ambition de l'Opéra National de Bordeaux de faire rayonner la culture dans les territoires et de l'amener dans les écoles ;

Considérant que ce projet est porté en Gironde par les artistes de l'ensemble Pygmalion;

Considérant que l'atelier-concert "Voix d'or et voix de fée" propose un format inédit mettant en scène un conte musical inspiré de l'Orfeo de Monteverdi, permettant de découvrir la voix lyrique et d'offrir une nouvelle expérience de l'écoute ;

Considérant que ce spectacle est à destination du tout public, y compris des familles et des scolaires, avec un atelier de sensibilisation à la voix et à l'opéra proposé en amont dans les classes ;

Considérant que la représentation aura lieu dans la salle des fêtes de la commune, un lieu adapté pour accueillir jusqu'à 150 personnes ;

Considérant que la date retenue pour la représentation est le 27 janvier 2026, à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser la représentation de l'atelier-concert "Voix d'or et voix de fée" dans la salle des fêtes de la commune, le 27 janvier 2026, à l'heure convenue (19h00).
- D'accepter la cession du droit d'exploitation pour une représentation, pour un montant de 1 055,00 € TTC, conformément à l'accord conclu avec l'Opéra National de Bordeaux.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cet événement, notamment l'accord de cession du droit d'exploitation, ainsi que les démarches administratives liées à la préparation et à la promotion de la représentation.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.
- De soutenir l'organisation de l'atelier de sensibilisation à la voix et à l'opéra, destiné aux élèves des écoles de la commune, en amont de la représentation.

Le Maire

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet 33000 Bordeaux) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr

Pour extrait certifié conforme
Fait à Prignac et Marcamps,
Le 16 décembre 2025

Secrétaire de séance,
Myriam Robitailleur



Le Maire
Laury Lefèvre

